



Manifeste pour une sécurité civile à la hauteur des enjeux en ce 13 octobre, journée nationale de la résilience

Le mot « résilience » a pris une place majeure dans le vocabulaire de la sécurité civile. Il est devenu un mot de discours, de circulaires, de colloques et de communiqués. Pourtant, rares sont celles et ceux qui peuvent clairement en expliquer le sens. Plus rares encore sont celles et ceux qui acceptent d'en tirer toutes les conséquences politiques, budgétaires et humaines.

L'ONU l'a largement diffusé en 2005 à travers le Cadre d'action de Hyogo : « Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes ». Le choix de cette référence n'est pas anodin. En 1995, la région japonaise de Hyogo fut frappée par un tremblement de terre dévastateur qui causa la mort de près de 6 500 personnes.

Comme trop souvent, il faut des catastrophes insupportables pour que les décideurs découvrent l'urgence de la prévention. En langage courant, chacun sait qu'il vaut mieux prévenir que guérir. En langage technocratique, il faut davantage de mots, davantage de rapports, davantage de cadres d'action pour dire la même chose : « instaurer la résilience des nations et des collectivités face aux catastrophes par une réduction considérable des pertes dues aux catastrophes, pertes tant en vies humaines qu'au niveau du capital social, économique et environnemental des collectivités et des pays ».

Notons qu'il aura fallu dix ans pour aboutir à ce fameux protocole.

À l'époque, il n'existait pas encore de définition claire de la résilience. Il aura fallu attendre le Cadre d'action de Sendai de 2015 pour la réduction des risques de catastrophe, soit dix années supplémentaires, pour obtenir une définition plus précise : « La résilience s'entend de la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée à des dangers d'y résister et de les absorber, de s'adapter à leurs effets et de s'en relever rapidement et efficacement, notamment en préservant et en rétablissant ses structures et fonctions essentielles. »

Les diplomates de l'ONU ont posé des principes directeurs intéressants, encore faut-il lire les textes jusqu'au bout et, surtout, accepter de les mettre en œuvre. Que disent-ils ? Que la prévention et la réduction des risques de catastrophe sont d'abord du ressort des États. Qu'il faut désormais intégrer les aléas naturels, ceux liés à l'activité humaine, ainsi que les risques environnementaux, technologiques et biologiques.

L'enseignement majeur est simple : toutes nos sociétés humaines sont devenues vulnérables. Il n'existe plus d'endroit sur terre qui soit totalement à l'abri. Dès lors, on ne peut que s'étonner de la thématique choisie cette année : « On n'est jamais mieux que chez soi. La résilience commence chez soi ».

La formule est séduisante. Elle est même rassurante. Mais elle est dangereusement incomplète.

Car si la résilience commence chez soi, elle ne peut pas s'y arrêter. On ne renvoie pas les citoyens seuls face aux risques majeurs. On ne demande pas aux familles d'être prêtes quand, dans le même temps, les services publics de secours sont fragilisés, les effectifs sous tension, les budgets discutés à la baisse, les volontaires usés, les professionnels épuisés et les engagements politiques sans cesse repoussés.

Nous savons que le développement n'est plus durable tel qu'il est organisé. Nous savons que les catastrophes sont exacerbées par les changements climatiques. Nous savons qu'elles exposent nos territoires à des destructions qui ne cessent de croître en fréquence et en intensité. Nous savons aussi que les sapeurs-pompiers sont, à chaque fois, en première ligne.

Cette vulnérabilité globalisée et généralisée provoque de nouveaux risques de catastrophe. Les textes internationaux le rappellent avec force : partout, ceux qui créent de tels risques doivent rendre des comptes. Les politiques doivent en faire une priorité nationale. Ils doivent écarter les nouveaux risques de catastrophe, réduire les risques existants, agir dans les domaines économique, structurel, juridique, social, culturel, environnemental, technologique, politique et institutionnel, ainsi que dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Autrement dit, la résilience n'est pas un slogan. Elle suppose des choix. Elle suppose des moyens. Elle suppose du courage politique. Elle suppose de regarder la réalité en face.

La méthode relève de l'évidence : comprendre les risques, identifier les acteurs qui doivent intervenir, investir dans la réduction des risques, renforcer l'état de préparation aux catastrophes, garantir une intervention efficace et permettre de « mieux reconstruire » durant les phases de relèvement, de remise en état et de reconstruction.

Les moyens de la résilience sont tout aussi clairs : promouvoir une culture de la prévention des catastrophes et de la citoyenneté responsable. Une population bien préparée, c'est une population mieux protégée face aux risques majeurs.

Mais une population bien préparée ne suffit pas si les services chargés de la protéger ne disposent pas des moyens nécessaires. Une population bien préparée ne suffit pas si les sapeurs-pompiers alertent depuis des années et que leurs alertes restent sans réponse. Une population bien préparée ne suffit pas si l'État se contente de saluer le courage des intervenants après la crise, sans assumer ses responsabilités avant la catastrophe.

C'est précisément là que ces grands principes suscitent le scepticisme.

Nous vivons un moment de grande confusion et de profonds paradoxes. Nos sociétés occidentales, en apparence riches, continuent de nous promettre une vie agréable, facilitée par le progrès scientifique et technique, capable de nous affranchir de nombreuses contraintes matérielles. Dans le même temps, la jeunesse nous rappelle qu'elle a peur pour son avenir et qu'elle pense vivre moins bien que ses aînés.

Dans le même temps encore, nous subissons ou observons des catastrophes naturelles, des pandémies, des guerres, des émeutes, des attentats. Le risque majeur et la brutalité destructrice entrent dans nos vies, bousculent nos certitudes et nous rappellent notre impuissance collective lorsque l'anticipation a été insuffisante.

La résilience ne peut s'inscrire que dans un cadre apaisé : celui d'une citoyenneté partagée, fondée sur les valeurs individuelles et collectives de responsabilité, d'engagement et de solidarité. Pourtant, nous constatons un affaiblissement généralisé de l'esprit public, ciment de notre organisation sociale.

Cet affaiblissement ne tombe pas du ciel. Il puise une partie de ses racines dans les attaques successives et massives dont sont victimes les fonctionnaires, les agents publics, les services publics et tous ceux qui font tenir la République au quotidien. On ne peut pas appeler à la résilience le matin et fragiliser ceux qui l'incarnent l'après-midi. On ne peut pas célébrer l'engagement citoyen tout en laissant s'installer le mépris, l'épuisement et la défiance envers les femmes et les hommes du service public.

Les sapeurs-pompiers connaissent cette contradiction mieux que quiconque. Ils sont applaudis dans les discours, mais trop souvent oubliés dans les arbitrages. Ils sont présentés comme essentiels lorsque la crise survient, mais renvoyés à des contraintes budgétaires lorsque vient le moment de préparer l'avenir. On exige d'eux disponibilité, efficacité, engagement et adaptation permanente. En retour, ils attendent de leurs dirigeants de la clarté, de la loyauté, des moyens et du respect.

Or, force est de constater que le compte n'y est pas.

Ces derniers mois nous ont démontré l'urgence d'agir collectivement et rationnellement. Les incendies en Gironde et dans les Landes ont durablement affecté les populations : 4 collègues morts, 72 000 hectares de forêt dévastés, plus de 250 000 personnes évacuées, plusieurs centaines de bâtiments détruits ou endommagés, 25 000 sinistres, un coût des dommages assurés supérieur à 500 millions d'euros.

Selon les mots mêmes du ministre, ce sont « 72 colonnes » qui furent mobilisées, soit « 20 fois plus que ce que prévoyait l'ordre national d'opération ». Les moyens aériens ont cumulé 6 730 heures de vol. La situation était inédite : « Pour la première fois de l'histoire de la sécurité civile, nous avons combattu le feu chaque jour, simultanément, dans quatre zones de défense. »

Ces chiffres ne sont pas de simples statistiques. Ils disent la réalité opérationnelle. Ils disent l'intensité de l'engagement. Ils disent aussi les limites d'un système qui tient parce que les sapeurs-pompiers tiennent. Mais jusqu'à quand ?

Ces catastrophes ont eu pour conséquence indirecte le déblocage d'une enveloppe de 12 millions d'euros à disposition des préfets, un moratoire sur le paiement des cotisations sociales pour soulager la trésorerie des entreprises concernées, le recours autorisé à l'activité partielle, ainsi que deux projets de loi : l'un sur le logement, l'autre sur la sécurité civile.

Le mot « résilience », pourtant si utile dans les discours, n'a pas toujours été prononcé au moment où il aurait fallu lui donner un contenu concret. L'Association des maires de France a demandé un audit du financement de la sécurité civile et une refonte des procédures de conduite des opérations lors d'incendies graves, afin que les maires concernés puissent pleinement participer à la direction des opérations aux côtés des préfets.

Sur le front du climat, tous les experts s'accordent à dire que l'été 2026 est certainement le premier d'une longue série et pourrait devenir la norme dans la période à venir.

Dans ce contexte, que font nos dirigeants ? Ils reconnaissent la gravité de la situation, mais peinent à en tirer les conséquences. Ils promettent une sécurité civile plus forte, mais discutent les financements à la baisse. Ils invoquent la résilience des territoires, mais tardent à reconnaître pleinement celles et ceux qui la rendent possible sur le terrain.

S'exprimant en vidéo devant le congrès national des sapeurs-pompiers, Laurent Nuñez a confirmé qu'une programmation pluriannuelle du financement de la sécurité civile serait mise en place dès l'an prochain, assurée par une augmentation de la TSCA.

« Nous avons besoin d'une sécurité civile encore plus forte », a-t-il affirmé. Là encore, il n'a pas employé immédiatement le fameux mot. Mais, rattrapé par la culture de son ministère, il n'a pas pu s'empêcher de céder aux grandes formules : « le projet de loi scellera la place centrale des services d'incendie et de secours en matière de résilience des territoires par l'accompagnement et le soutien effectif aux maires dans la généralisation des PCS, sous l'autorité des préfets ».

Mieux vaut prévenir que guérir.

Mais prévenir suppose de financer. Prévenir suppose de recruter. Prévenir suppose de former. Prévenir suppose d'équiper. Prévenir suppose d'écouter les organisations représentatives. Prévenir suppose de cesser de traiter les alertes des sapeurs-pompiers comme des revendications corporatistes alors qu'elles sont l'expression d'un intérêt général.

Le ministre sait, comme le rappellent ces principes internationaux, que « ceux qui créent de tels risques doivent en rendre compte ». En sa qualité de responsable politique, il ne peut pas se contenter d'habiller l'inaction de mots ambitieux. Il doit y mettre les moyens.

Le Premier ministre avait annoncé l'enrichissement du projet de loi de modernisation de la sécurité civile par une programmation capacitaire pluriannuelle sur cinq ans. Le texte devait faire apparaître explicitement les moyens consacrés à la sécurité civile au cours des cinq prochaines années, avec une ressource nouvelle et pérenne évaluée à 200 millions d'euros par an, soit un milliard d'euros à l'échelle d'un quinquennat.

Quelques jours plus tard, ce montant était déjà gravement amputé devant les députés. En détaillant le dispositif, le ministre reconnaissait que l'augmentation de la TSCA permettrait de dégager environ 140 à 150 millions d'euros par an, les 50 millions restants seront destinés aux moyens nationaux. Adieu le milliard d'euros sur cinq ans. Ce sont 250 millions d'euros qui disparaissent avant même que la promesse n'ait commencé à produire ses effets.

Voilà le cœur du problème. Les sapeurs-pompiers ne contestent pas la nécessité de préparer le pays aux risques majeurs. Ils ne contestent pas l'exigence de résilience. Ils en sont même les premiers artisans. Mais ils refusent que ce mot serve de décor à une politique qui ne va pas au bout de ses responsabilités.

Il ne suffit plus de saluer le courage des sapeurs-pompiers en congrès, en cérémonie ou au lendemain des drames. Il faut entendre leur colère. Il faut comprendre leur lassitude. Il faut mesurer le conflit ouvert entre ceux qui portent le secours au quotidien et ceux qui, au sommet, tardent à être au rendez-vous.

Ce conflit n'est pas un caprice. Il est le symptôme d'un décrochage. Décrochage entre les discours et les moyens. Décrochage entre les annonces et les actes. Décrochage entre la réalité du terrain et la communication institutionnelle. Décrochage entre la gravité des risques à venir et la faiblesse des réponses apportées.

La résilience ne peut pas être demandée uniquement aux citoyens. Elle ne peut pas reposer uniquement sur les familles, les communes ou les agents de terrain. Elle doit d'abord engager l'État, ses choix, ses arbitrages et sa capacité à tenir parole.

Car une sécurité civile forte ne se décrète pas. Elle se construit. Elle se finance. Elle se respecte.

Nos dirigeants aiment conjuguer le mot « résilience ». Mais à force de promettre sans tenir, de reconnaître sans réparer, d'annoncer sans financer, ils donnent parfois le sentiment de lui préférer un autre verbe : résilier.

Résilier, c'est mettre fin. Faire disparaître. Annuler ! Et c'est bien ce que nous refusons.

Nous refusons la résiliation silencieuse de l'ambition publique en matière de sécurité civile. Nous refusons la résiliation progressive des moyens des SDIS. Nous refusons la résiliation de la parole donnée aux sapeurs-pompiers. Nous refusons que la citoyenneté responsable serve de prétexte au désengagement de l'État.

La Journée nationale de la résilience du 13 octobre ne doit pas être une journée de communication de plus. Elle doit être un moment de vérité.

Si la résilience commence chez soi, alors qu'elle commence aussi dans les ministères, dans les arbitrages budgétaires, dans les lois de programmation, dans la reconnaissance des sapeurs-pompiers, dans l'écoute des territoires et dans le respect dû à celles et ceux qui protègent la population.

La résilience n'est pas un mot à la mode. C'est une exigence. Et cette exigence oblige d'abord ceux qui nous gouvernent.

Xavier Boy
Président Fédéral
FA SPP-PATS



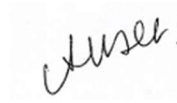
Sébastien Delavoux
Animateur du Collectif CGT
des SDIS



Frédéric Monchy
Président
SNSPP-PATS



Anne Raimbault
Secrétaire Nationale
Interco CFDT



Manuel Coulet
Secrétaire Général
SUD SDIS



Christophe Sansou
Secrétaire Général
FO SIS



David Saquet
Président
UNSA SP



Michaël Pacanowski
Président
SPASDIS-CFTC

